

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 12 avril 2022 à 13h30

Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 av. P. Vaillant-Couturier, Salle n° 1. **EN UN LOT**

**UN APPARTEMENT de 80,48 M<sup>2</sup>,**

**UNE CAVE et UN PARKING à PIERREFITTE (93)**

**6 Place Jules Verne, cadastré AK n°82, AK n°86, AK n°142, et AL n°229**

LOT N° TROIS CENT SOIXANTE (360) : **UN APPARTEMENT** de type 4, A14, au 2<sup>ème</sup> étage, 2<sup>ème</sup> porte gauche ascenseur, comprenant, selon PV du 5 mars 2020 de Me ALLENO, Huissier de Justice à MONTREUIL : entrée, placard, cuisine équipée, séjour double sur LOGGIA, couloir, placards, salle de bains, deux chambres, WC avec lave-mains. Surface loi Carrez : **80,48 M<sup>2</sup>**. Selon PV, ce logement est occupé par le propriétaire et ses parents.

LOT N° QUATRE CENT QUATRE (404) : **UNE CAVE** n°23 au sous-sol, Bâtiment 6.

LOT N° MILLE CENT CINQUANTE QUATRE (1154) : **UN EMPLACEMENT de PARKING** n°156 au deuxième sous-sol dans le garage souterrain.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Messidor, 1/10 Place Jules Verne et 49 av. Pierre Brossolette (93) PIERREFITTE, agissant par son Syndic, la Sté SEVIA IMMO, dont le siège social est 19 Impasse Victor Hugo (95) MONTIGNY LES CORMEILLES, SASU inscrite au RCS de PONTOISE sous le n°805 503 327, prise en la personne de son Président domicilié audit siège, agissant en vertu d'une A.G. du 21 juin 2019, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE A PRIX : 16.745,29 €**

**(SEIZE MILLE SEPT CENT QUARANTE CINQ € et VINGT NEUF CENTIMES)**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) : 3.000 €**  
(à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) **et 15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 1<sup>er</sup> mars 2022, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, dépositaire d'une copie du CCV, **TEL. 01.48.969.969**. ► A Maître Jean-Marc HUMMEL, Avocat, SELARL G2&H, 32 rue des Vignes (75016) PARIS. ► Au Greffe du JEX du TJ de BOBIGNY, où le CCV est déposé. ► Pour visiter le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 de 9h. à 10h.** ► Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)